

La Lettre

de Patrimoine et Développement

du Grand Grenoble

Jun 2022 n° 67



Le Châtel à Theys



Edito

Bon été !

Notre nouvelle lettre N° 67 du Patrimoine vous est volontairement offerte juste pour les premiers premiers beaux jours de l'été 2022...

Si 2020 fut pour nous, comme pour bien d'autres associations amies, le sombre hiver de la crise sanitaire avec l'arrêt presque complet de nos activités et la chute de nos adhérents, 2021 fut son printemps et son renouveau avec la reprise des unes et des autres, ainsi que nous l'avons exprimé dans nos vœux de début d'année et notre assemblée générale de ce mois de juin.

2022 se poursuit sur cette lancée avec nos conférences, toujours très suivies, nos prochaines visites, l'organisation des Journées du Patrimoine en automne avec de nouveaux sujets originaux ou insolites de parcours patrimoniaux.

Un été sous le signe du Moyen-âge avec les premières médiévales en musique et reconstitutions du XIIIème siècle organisées à Theys en l'honneur des fresques du Châtel les 2, 9 et 10 juillet prochain ; mais aussi avec notre livre édité en 2021 disponible en librairie et au siège sur la symbolique complexe et fascinante des quatre gargouilles du clocher de Villard-de-Lans... Des odeurs encore « médiévales » pour la capitale de notre principauté de Dauphiné même à l'époque des Lumières et à l'ère industrielle... Nous y reviendrons lors des journées du patrimoine de septembre avec les visites insolites d'un Grenoble des mystères...

Et puis un grand saut à l'époque contemporaine avec la Tour Perret, puis la conférence du 7 octobre sur la création du musée de peinture de Grenoble par Louis Jay et encore les sculptures modernes de Grenoble que l'on pourra admirer à vélo lors des journées du patrimoine !

Un été et un automne pleins de surprises et de nouveautés patrimoniales, de quoi animer nos prochains « mardis du patrimoine » festifs dans la cour ou le local à compter de septembre.

Bel été !

Le Président,
Claude Ferradou

Conception et mise en page : Mireille Courteau

Photos : TERENCE Le Deschault de Monredon et André Hardouin



*Patrimoine et Développement du Grand Grenoble 10 rue Chenoise - 38000 Grenoble
T. 09 51 86 27 84 contact@patrimoine-grenoble.fr www.patrimoine-grenoble.fr
Siret : 78963382300016*

Grenoble, ses odeurs urbaines au cours des XVIIIe et XIXe siècles

Odeurs impures, odeurs de cité

Alain Corbin, dans ses nombreuses recherches sur l'histoire du XIXe siècle, a montré combien il est délicat de retrouver les systèmes perceptifs du passé, avec les valeurs qui les sous-tendent et l'habitus auquel ils se rattachent. Comment accéder à la compréhension d'un monde qui n'existe plus ? Par définition, les archives sont anosmiques c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'odorat ! Pour transmettre une image des ambiances odorantes d'autrefois, il a fallu interroger la sensibilité olfactive des citadins en fonction de la relation qu'ils entretenaient avec le voisinage, la ville, la campagne environnante.

Dès le XVIIe siècle, Grenoble n'est qu'un défi à l'hygiène. Les étaux des tripiers et des bouchers, les peaux des tanneries qui sèchent au soleil, les fumiers des chevaux et des animaux de basses-cours, les ruisseaux fangeux, la forte humidité, l'étroitesse des rues, l'exiguïté des logements, l'insuffisance des égouts, les tas de déchets entreposés le long des berges de l'Isère, ne font qu'augmenter l'insalubrité d'un espace urbain enserré dans ses fortifications. La ville agresse l'odorat de l'étranger.

A la veille de la Révolution, Arthur Young qui parcourt le royaume de France décrit ainsi Grenoble : « *Il y a beaucoup de rues qui pour la noirceur, la saleté, et les mauvaises odeurs, ne peuvent être comparées qu'à d'étroits canaux percés dans un sombre fumier !* » Pour Adolphe Joanne, en 1873 : « *Il faut avoir été habitué dès l'enfance à de si dégoûtants spectacles, à de si puantes odeurs pour pouvoir les supporter sans d'énergiques protestations.* » Ainsi, les descriptions littéraires s'accordent majoritairement sur le manque d'hygiène à Grenoble, sur l'étroitesse et la saleté innommable de ses rues, indices nous permettant d'esquisser son univers olfactif. Il convient néanmoins de se méfier, les attitudes étaient parfois caricaturales.

Le raclum

Pourtant, il est vrai que l'odeur du fumier est partout ; le fumier pour éponger les boues du pavé, le fumier des clapiers, des poulaillers et des porcheries intra-muros, celui des très nombreuses écuries appartenant aux hôtels particuliers, commerçants, aubergistes, voituriers, fiacres, casernes, Poste aux chevaux... Mais le raclum, à l'unanimité est reconnu comme le meilleur des engrais. Il est tellement convoité qu'au début du XIXe siècle, il peut se vendre très cher selon sa qualité ..

Tanin et urine...

Mais cette économie du fongique a aussi largement développé les industries du textile et du cuir. D'où l'usage très répandu des tonneaux-urinoirs disposés aux carrefours de rues, destinés à recueillir les urines des passants. Le soir venu, tanneurs, corroyeurs et foulonniers récupèrent leur contenu pour la pratique de leur activité. Inlassablement, la municipalité s'est élevée contre ces installations ; peine perdue, le dernier tonneau-urinoir ne disparaît qu'en 1901 ! Le teinturier utilise de l'urine putréfiée mélangée au vinaigre pour fixer les couleurs des étoffes et des cuirs. Les foulonniers mettent à tremper leurs draps tissés dans un vaisseau de bois rempli d'urine et d'eau tiède savonneuse pour « *leur ôter l'huile et autres ordures qui les salissent. (...) Jambes et pieds nus, ils les foulent d'un pas*

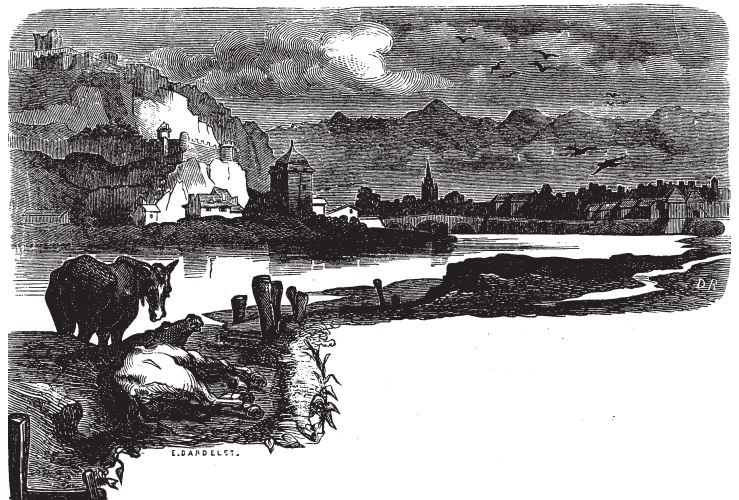
Les Aiguiers Grenoble Malherou



pesant et régulier. Les ouvriers sont continuellement environnés d'odeurs infectes d'urine et d'huile pourries. » [Ramazzini, 1777] L'atelier de l'amidonnier baigne dans des vapeurs acides particulièrement relevées ; des graines de froment macèrent dans de l'eau jusqu'à germination, l'ouvrier laisse reposer la mixture pendant un mois. « *Une écume huileuse s'élève à la surface et une odeur très infecte s'en dégage. »* [Monfalcon et de Polinière, 1845] Le chiffonnier ramasse toutes sortes de vieux papiers, chiffons, os, rognures de peaux et de cuirs, destinés aux industries chimiques et papetières. Entassées pêle-mêle dans son entrepôt, ces matières facilitent le dégagement d'odeurs intolérables, de poussière et la présence d'insectes. Dès les années 1850, ces dépôts sont rejetés avec force par le voisinage mais tolérés par le service d'hygiène si les os sont soumis à une dissolution dans de la chaux vive et si le local est lavé quotidiennement à l'eau chlorurée.

Mais les odeurs sans doute les plus terribles sont celles qui s'échappent des ateliers travaillant la putréfaction des peaux. Le tanneur, le mégissier et le corroyeur assouplissent et facilitent la chute du poil et des restes de chair de leurs peaux sèches, en les laissant tremper dans des cuves remplies d'eau de chaux, d'arsenic et d'autres ingrédients. Les peaux, qui puent atrocement, sont ensuite lavées à grande eau et épilées. Cette opération nécessite une eau extrêmement claire, vive et froide. Cela explique leur présence uniquement au bord de l'Isère et le long des canaux. Puis les peaux sont mises en « *confit* » dans un mélange fermenté de tan (écorce de chêne réduite en farine) et de crottes de chien. D'après le scientifique italien Ramazzini qui, au XVIII^e siècle, s'inquiète des maladies que subissent les artisans, « *les corroyeurs, occupés à macérer les cuirs dans la chaux et la noix de galle, à les fouler aux pieds, à les laver, à les enduire de suif, sont attaqués par les exhalaisons sales et fétides. Ils ont le visage cadavéreux, ils sont enflés, d'une couleur livide. »* Les tanneries et les mégisseries sont essentiellement incriminées pour la puanteur des peaux, pour l'infection des eaux souillées que les artisans évacuent dans les ruisseaux, mais aussi pour la fumée, la poussière et les débris emportés par les vents. « *Est-il possible de supporter de pareilles infections lorsque l'on considère de quoi se compose la préparation de ces peaux que l'on laisse cuver avec des œufs, des urines, des crottes de chiens, ainsi que plusieurs autres ingrédients de même nature. Ce sont des odeurs fétides et malsaines qui portent au cœur. »*

[2 juin 1882, plainte de voisinage]



Cheval mort Quai de la Graille

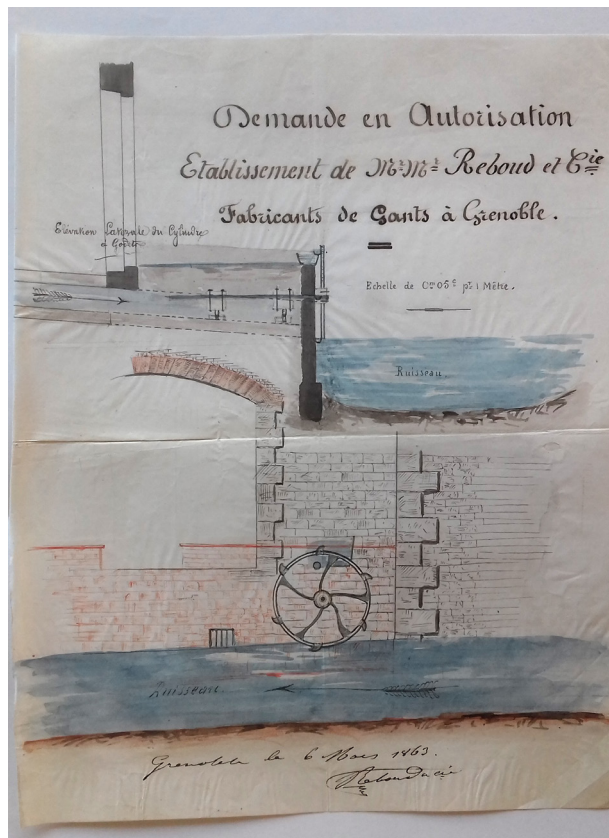
Chaux et ciment

Pour rester dans le même registre olfactif, de nombreux fours à chaux et à plâtre, des briqueteries et des tuileries s'activent autour de Grenoble pour les besoins de la construction. La chaux est utilisée pour débarrasser les peaux de leurs poils, pour blanchir les murs des maisons et les draps de toiles, pour « *désodoriser* » les séances de vidange des fosses, et les morts lors de leur inhumation. Même si le mode de cuisson a lieu dans un four construit à cet usage, sa fabrication produit, en plus de la fumée, une odeur particulièrement désagréable due au dégagement d'acides sulfureux et carbonique. Les autorités s'arrangent pour les installer hors de l'enceinte, dans des lieux suffisamment isolés pour ne pas gêner les riverains, mais facilement accessibles pour ne pas nuire au commerce. Quant à la première cimenterie, elle s'installe au pied du mont Rachais en 1842, créée par Dumolard et Viallet puis rebaptisée Société des ciments de la Porte de France. Son arrivée n'a pas l'air de plaire à tout le monde... « *Une poussière grise monte, envahissante, gros nuage qui obscurcit, déshonore la montagne. Et si ce n'était que cela, un crime d'esthétique, mais c'est aussi un crime d'hygiène. Cette poussière vous prend à la gorge, vous étouffe. Il faut se sauver - et vite - pour ne point avoir une petite chaussée de béton dans l'estomac... Terrible, épouvantable industrie, et cependant sans cesse grandissante. »*

De la gestion de l'ordure à la gestion de l'humain

Contrairement aux idées reçues, les édiles ne sont jamais restés indifférents à l'état d'hygiène plutôt déplorable de leur cité si l'on en juge par l'abondance d'ordonnances de police, de règlements sanitaires, d'arrêtés du Parlement, de décrets municipaux et d'arrêtés préfectoraux. Le premier règlement du 7 janvier 1412 interdit de jeter des immondices dans la rue, de laisser vaguer porcs, poules, moutons, chèvres et autres animaux de basses-cours. [Pilot, 1851 :] Les maîtres des rues s'inquiètent du mauvais état et de la saleté du pavé et quelques citoyens s'en plaignent. Néanmoins, l'ensemble des règlements est peu respecté par les habitants qui ne voient là qu'exigences tyranniques ou inutiles.

L'abaissement de la tolérance vis à vis des mauvaises odeurs, joint à l'émergence de l'hygiène corporelle et à la mode des parfums délicats, constituent des faits historiques se situant dans les années 1750. Tout à coup, à la puanteur soudainement insoutenable s'associe la menace imminente. La mutation sensorielle au sein des élites et la marée discursive qu'elle engendre, imposent une véritable révolution hygiénique. Les plaintes, d'abord isolées, surgissent de toutes parts. Une réglementation sur les établissements dangereux et insalubres est entérinée par le décret de 1810 et l'ordonnance royale de 1815. Les entreprises sont alors tenues, avant ouverture, de déposer une demande d'autorisation comportant une enquête commodo et incommodo qui pour nous aujourd'hui, s'avère très utile pour étudier les cas de pollutions olfactives, les motifs des plaintes et les mesures prises par les autorités. Le texte classe les établissements en trois catégories selon leur gravité de pollution, dans le but de limiter au plus petit nombre ceux contraints de se tenir loin des habitations pour ne pas décourager toute initiative industrielle.



La politique grenobloise consiste à acclimater le mieux possible la nuisance industrielle au développement urbain et économique de la ville. « *Vu les plaintes sur les causes d'insalubrité résultant du déversement dans le canal des Eaux-Claires des déjections provenant des mégisseries et de la blanchisserie militaire, (...) il est formellement interdit de déverser pendant la journée des déjections (qui...) ne pourront être jetées qu'après dix heures du soir et avant quatre heures du matin.* » [5 juill. 1883, arrêté municipal]. Dans d'autres cas, le pétitionnaire vante l'avantage économique qu'induit sa nouvelle industrie et surtout, il se défend de polluer l'environnement vu qu'il l'est déjà bien assez. En 1872, Monsieur Ferlat demande à construire une blanchisserie au bord de la Robine. Les riverains protestent vu qu'ils se servent de cette eau pour leur ménage et l'abreuvement de leurs bestiaux. Or, comme ce ruisseau reçoit déjà sur son parcours, « *les égouts des terres engraisées au moyen des vidanges et (...) en amont comme en aval, les écoulements de routoirs à chanvre, (...) cela prouve que les eaux, quoique claires, ne sont pas aussi pures que veulent le dire les opposants.* » Qui plus est, l'absence de rétroactivité réduit nettement la portée du décret de 1810. Le motif de la plainte est contesté lorsqu'il est considéré comme moins préjudiciable que les odeurs malodorantes produites par des établissements voisins qui, eux, sont acceptés depuis longtemps.

Cette attitude consistant à tolérer le moindre mal est monnaie courante en cette période de pleine expansion industrielle...

Nathalie Poiret, conférencière
Architecte et historienne

« Cent ans de paysages vus depuis la tour Perret »

Exposition du 9 janvier au 20 février 2022 à l'Ancien Musée de Peinture de Grenoble, place de Verdun.

A la demande de la ville, notre association s'est impliquée dans les animations autour de cette exposition.

Nous sommes intervenus quatre fois sur les thèmes suivants :

« *La mutation des emprises militaires* » par Jacques de Guillebon.

« *La migration des ruraux, des collines vers la plaine* » par Jacqueline Gaillard

Jacques de Guillebon, membre de notre association, est intervenu dans le cadre de cette exposition " Cent ans de paysages vus depuis la tour Perret " sur le thème de la mutation des emprises militaires.

De nombreuses personnes l'ont suivi durant 2 heures dans son parcours tandis qu'il décrivait les photos d'hier et d'aujourd'hui.

Il a souvent dû dépasser son sujet pour répondre à toutes les questions.

Beaucoup de Grenoblois passionnés par leur ville et désireux d'apprendre mais aussi des amis de l'association Patrimoine et Développement sont venus l'écouter.

Bravo à lui pour cette belle performance.



« Quatre Sentinelles au Pays des Quatre Montagnes : Les figures sculptées de l'Eglise Saint Bonnet de Villard-de-Lans »

Conférence donnée par Claude Ferradou le samedi 12 février 2022.

La symbolique des gargouilles et chimères médiévales en France et en Dauphiné illustrée par les quatre figures sculptées du clocher de l'église Saint-Bonnet de Villard-de-Lans.

L'auteur va chercher bien loin au fond des âges, à l'aide d'une documentation abondante et précieuse, des réponses aux questions et énigmes qu'elles suscitent encore.

« *Qui d'entre nous un jour, levant la tête, n'a pas éprouvé un sentiment de malaise ou simplement de curiosité devant ces créatures sorties tout droit de l'imaginaire médiéval ?*

Gargouilles, chimères et autres figures sculptées romanes ou gothiques composent cette faune de pierre étrange et hyperbolique peuplant les cathédrales mais aussi parfois, jusqu'à nos modestes églises de village... Qu'ont-elles donc à nous dire du haut de leurs pinacles et de leurs corniches, hurlant en silence de leurs gueules béantes des vérités depuis si longtemps oubliées ? »



*Quatre sentinelles au Pays
des Quatre Montagnes :*

Les figures sculptées de l'église
Saint-Bonnet de Villard-de-Lans



Claude Ferradou

Patrimoine et Développement

Cette conférence a donné lieu à la publication, en décembre 2021, d'un ouvrage intitulé :

**« Quatre Sentinelles au Pays des Quatre Montagnes :
Les figures sculptées de l'Eglise Saint Bonnet
de Villard-de-Lans »**

Vous pouvez vous le procurer :

- . au siège de l'association : 10 rue Chenoise 38000 Grenoble
- . dans les principales librairies de Grenoble et de Villard de Lans

Consulter notre site Internet : www.patrimoine-grenoble.fr

Le Châtel de Theys : joyau du patrimoine médiéval en Isère

Résumé de la conférence donnée le 5 mars 2022 par TERENCE Le Deschault de Monredon

Le Châtel de Theys est une maison forte qui se dresse sur les Balcons de Belledonne, à environ 1 km du centre du bourg de Theys. Elle a été édifiée sur une esplanade naturellement protégée par deux ruisseaux au nord et au sud dont l'aspect défensif a été renforcé par un fossé sec en aval et par une motte artificielle en amont.



La aula avec sa cheminée monumentale et ses murs peints



Le bâtiment a connu deux grandes phases de construction, l'une autour de 1280 et l'autre dans les années 1325-1330. La partie la plus ancienne abrite une grande salle de réception qui présente la particularité d'avoir exceptionnellement conservé tous ses aménagements de confort et de luxe. En effet, on y voit encore une imposante cheminée pour le chauffage, trois hautes fenêtres à coussièges (bancs en pierre) procurant un bel éclairage à l'espace, ainsi qu'un grand lavabo en pierre et des latrines, témoins des préoccupations hygiéniques de l'époque.



Mais le plus spectaculaire reste le magnifique décor peint qui couvre chaque centimètre carré de la pièce. Cet ensemble n'est pas seulement rare en raison de sa superficie (plus de 150 m²), mais il est unique au monde, puisqu'il s'agit de la seule représentation repérée à ce jour en peinture murale du roman de Chrétien Troyes connu sous le double titre de *Perceval ou Le Conte du Graal*.

Le parti pris au Châtel fut de ne représenter que le début du roman qui correspond à l'initiation de Perceval à la chevalerie. Ainsi, les cinquante-deux médaillons historiés répartis sur trois registres nous montrent le héros évoluer de l'ignorance totale du monde courtois et chevaleresque, à un premier contact caractérisé par son manque de savoir-vivre et son attitude brutale, pour finalement aboutir à une connaissance parfaite des codes de conduite du chevalier, tant dans le domaine guerrier qu'amoureux.



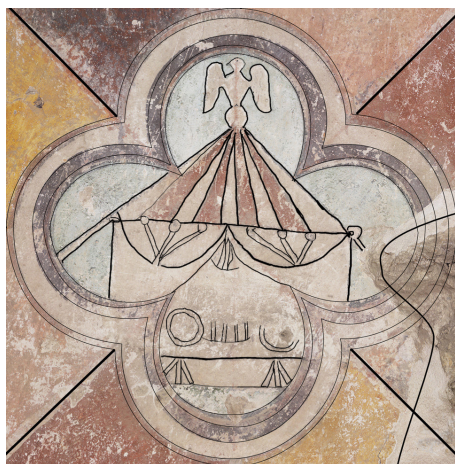
Au sein de cet ensemble, la cheminée, point focal de la salle, comporte sur son linteau une scène qui fonctionne indépendamment du reste du décor. Il s'agit de deux cavaliers affrontés, séparés par une dame tenant des bannières timbrées des armoiries respectives des deux combattants. L'analyse de ces armoiries conduit à penser que l'on se trouve en présence d'héraldique symbolique, puisque les blasons en question ne se retrouvent dans aucun des armoriaux locaux. Remise en contexte, notamment en regard de la frise d'écus qui court au sommet des murs de la salle, cette scène peut être interprétée comme une évocation du mariage entre Amédée II de Genève, qui devint seigneur de Theys en 1282, et Agnès de Chalon. Cette union eut lieu en 1285, vers la fin des travaux de construction de la première partie du Châtel, au moment où l'on devait prévoir les finitions dont fait partie le décor peint.



En outre, la présence répétée d'un écu aux armes de Genève dans la frise héraldique sommitale indique que le commanditaire de la construction et du décor fut probablement le comte Amédée II de Genève. On distingue d'ailleurs aussi un écu dont les armes semblent être celles d'Agnès de Chalon, ce qui conforterait notre hypothèse. La restauration de cette partie du décor procurera une meilleure lecture de ces blasons, ce qui devrait permettre de confirmer cette importante donnée historique.

Des manifestations en l'honneur du Châtel au mois de juillet à Theys

Le bâtiment du Châtel nécessite d'importants travaux de restauration afin de pouvoir être proposé à la visite pour le public. Outre une souscription ouverte à la Fondation du patrimoine dans le cadre de la Mission Bern, l'association Theys Patrimoine organise régulièrement des événements au profit du Châtel de Theys. Les prochains auront lieu au début du mois de juillet.



Le samedi 2 juillet,

l'ensemble Ballata se produira dans l'église de Theys pour un concert de musique médiévale. Ces musiciens professionnels nous proposeront un programme de pièces instrumentales allant du XIII^e au XV^e siècle. Ils présenteront au public les différentes pièces musicales qu'ils interpréteront, ce qui leur permettra d'esquisser à grands traits l'évolution de la musique au cours de ces trois derniers siècles du Moyen Âge. Puis, à la fin du concert, il sera possible de s'approcher pour admirer leurs instruments de plus près et pour interroger les musiciens sur leur pratique.

Les samedi 9 et dimanche 10 juillet,



une grande reconstitution historique aura lieu dans le parc et château Jail du bourg de Theys. Il s'agira de célébrer les 740 ans de l'arrivée au pouvoir des comtes de Genève à Theys (1282-2022). Deux troupes, l'une de Savoie et l'autre de Luxembourg recréeront le campement du comte Amédée II lors de sa première visite à Theys, tandis que divers artisans spécialisés dans la reconstitution d'objets médiévaux recréeront l'ambiance d'un jour de marché tout en présentant et expliquant leurs savoir-faire au public. Les troupes proposeront des animations pour mieux comprendre la vie militaire dans le campement. De plus, les intervenants reconstituteurs donneront de courtes conférences qui permettront à ceux qui le désirent de découvrir les mystères de ces métiers traditionnels.



Venez nombreux découvrir l'ambiance de Theys à l'époque de la construction du Châtel !

Pour plus d'informations, consultez notre site internet : www.chateldetheys.com

8 des 52 quadrilobes peints sur les murs de la aula qui racontent l'histoire de Perceval

Animation

Journées Européennes du Patrimoine Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022

De nombreuses activités sont programmées, en voici un aperçu ci-après, vous recevrez d'ici là plus d'informations.

1 - "Le Grenoble des mystères"

Balades urbaines du Grenoble insolite ou des mystères en 3 parcours différents :

- . Peste, maléfices et magiciens à Grenoble
- . Enigmes et rébus
- . Crimes et châtements ou Grenoble en rouge et noir...

2 - Sculptures modernes dans Grenoble, tours à vélo

Les sculptures et œuvres d'art dans l'espace public des années 50 à nos jours : un musée à ciel ouvert. Vous vous émerveillerez devant les sculptures commandées pour le symposium de 1967 en résonance avec l'organisation des jeux olympiques ainsi que devant les œuvres plus récentes.

Deux balades artistiques à vélo.

3 – Visite guidée : Les secrets des 3 tours, du « S » et de la Mairie

L'architecture moderniste fait partie intégrante du paysage Grenoblois, l'expansion de la ville de 1960 à 1990 correspond à celle de ce mouvement architectural. Ces bâtiments sont le résultat de prouesses techniques, de réflexions pour casser les codes de l'architecture et repenser les espaces. 2 tours guidés.

4 - Visites des cours et plafond

Visite des cours du 8 et du 10 rue Chenoise et plafond peint.

Au total 13 visites seront proposées à notre public pour ces journées.

* * *

. Samedi 3 septembre, **Forum des associations**, Palais des Sports de 10h à 18h

. Vendredi 7 octobre, conférence de Béatrice Besse « **Louis-Joseph Jay et la création du Musée de Grenoble** »

. Novembre et décembre – animations en cours de programmation



*Fontaine
angle avenue Alsace Lorraine
et Boulevard Gambetta*

Cotisations 2022

Merci à ceux qui n'ont pas pu le faire à ce jour, de bien vouloir nous adresser leur cotisation 2022.
(voir les précisions au verso)

Nos permanences 10 rue Chenoise à Grenoble

Elles ont été interrompues en mars 2020 au début de l'épidémie du Covid 19 jusqu'à ce jour.
A partir du mois de septembre, les « **Mardis du Patrimoine** », se substitueront aux permanences.
Ils auront lieu tous les mardis (hors vacances scolaires) de 14h à 17h.
Nous vous attendons ...

Notre site Internet

www.grenoble-patrimoine.fr

Nous vous informons que nous avons mis en ligne notre document patrimonial :
« **La place Victor Hugo** ».

Conseil d'administration

Voici la constitution du conseil d'administration de notre association dont certains membres ont été renouvelés ou élus lors de notre assemblée générale du 24 juin 2022.

Un nouveau bureau a été constitué au cours du conseil d'administration du 24 juin 2022 qui a suivi l'assemblée générale.

Le bureau :

Ferradou Claude, président – Bellin Philippe, vice-président - Cadoux Bernadette, vice-présidente – Courteau Mireille, vice-présidente – Pécoul Marie-Cécile, trésorière - Madaule Marie, trésorière adjointe - Dorne Albert-Jean, secrétaire -

Les autres administrateurs :

Bay Jean Claude - Belfils Julian – Bellin Isabelle - Chapelat Jean-Marie – Corso Benoît - De Guillebon Jacques - Delachenal Victor - Ferradou Denis – Gaillard Jacqueline - Guillermin Jean Pierre - Hänni Catherine - Mercier Michel - Monnet Catherine - Robert Alain – Vacher Roseline - Vacher Michel .

Geneviève Vennereau reste dans notre conseil d'administration avec le titre de vice-présidente d'honneur.

Rejoignez-nous

Si vous vous intéressez au Patrimoine du Grand Grenoble, venez nous rejoindre en adhérant à notre Association ou en faisant un don. Notre association étant reconnue « d'intérêt général », vos cotisations et dons sont en partie déductibles de vos impôts (66% du montant versé). Un reçu fiscal sera adressé début 2023 aux membres qui s'en seront acquittés pour 2022. Nous vous en remercions.

Personnes physiques - tarif normal : 25 € - tarif couple : 35 € - tarif réduit 5 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, autres membres d'un même foyer)

Personnes morales - 45 € (associations, sociétés ...)

Etablissements scolaires : 30 € Membres bienfaiteurs : 75 € ou plus...

Ci-dessous, le bulletin d'adhésion à nous retourner avec vos versements.

Patrimoine et Développement du Grand Grenoble

Mme, Mlle, Mr - Nom, Prénom(s) :

Adresse rue :

Code postal : Ville :

Tél - fixe : Portable(s) :

Date(s) de naissance :

Professions :

Courriel de Mr : Courriel de Mme :

Vous adresse ses cotisation 2022 :

et/ou don 2022 :

(préciser le montant et le mode de paiement à l'ordre de Patrimoine et Développement)



*Atome Fleur, sculpture de Etienne Hadju, réalisée en 1967
patio de l'Hôtel de Ville de Grenoble*